

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 mars 2026

Présents :

Les élus : Charre Christophe, Chambon Marielle, Tallaron Nicolas, Cortial Colette, Collange Isabelle, Faure Pascal, Roux Maria, Gesse Jacques, Piteux Hubert-Marie, Garnier Michèle.

Absents :

Excusés : Chapelle Frédéric

Procuration : Chapelle Frédéric, absent, donne procuration à Tallaron Nicolas.

Secrétaire de séance : Garnier Michèle

▪ **Séance ouverte à 14 heures par Piteux Hubert-Marie, doyen de l'assemblée.**

ORDRE DU JOUR :

▪ Proposition d'adoption du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 6 février 2026

Approuvé à l'unanimité (11 voix).

Election du Maire :

- **2 assesseurs volontaires** : Roux Maria et Collange Isabelle.

Charre Christophe se présente au poste de maire. Le vote se tient à bulletin secret sous le contrôle des 2 assesseurs et du doyen de l'assemblée.

Elu à l'unanimité (11 voix).

Le maire prend alors la suite de l'ordre du jour de la réunion :

Election des adjoints :

- **Proposition soumise au vote de 3 adjoints.**

Approuvée à l'unanimité (11 voix).

- **Proposition de la liste suivante** : 1-Tallaron Nicolas 2-Chambon Marielle 3-Faure Pascal.

Elus à l'unanimité (11 voix).

Lecture de la charte de l'élu local par Christophe Charre, Maire.

Remise du document à tous les élus.

Informations diverses :

✓ Vente de l'ancienne école d'Echamps : Rendez-vous le 02 avril 2026 chez le notaire pour signature du compromis de vente. Le maire et Chambon Marielle représenteront la mairie.

✓ Lancement du recrutement des candidatures pour l'auberge du Mézenc.

✓ Photos du nouveau Conseil municipal.

✓ Signature du procès-verbal par le Maire, les adjoints et les conseillers.

-**Prochain conseil municipal le vendredi 03 avril à 18 heures, avec à l'ordre du jour la répartition des missions des élus dans les commissions.**

Fin de séance à 15h30.

Le Maire, Christophe CHARRE

Le secrétaire de séance, Michèle GARNIER

